



Assemblée Générale de BE Larp asbl du 27 janvier 2013

Lieu : La Porte Noire

Heure du début : 14h00

Table des matières

Assemblée Générale de BE Larp asbl du 27 janvier 2013.....	1
Prise des présences et vérification du quorum.....	1
Maintient des membres effectifs.....	2
Approbation des nouveaux membres.....	2
Récapitulatif des membres effectifs de BE Larp après approbation des nouveaux membres....	4
Organisation de Jeunesse.....	4
Modification des statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur.....	5
Changement des statuts.....	5
Changement du Règlement d'Ordre Intérieur	5
Approbation des comptes de l'année 2012.....	5
Approbation des bilans 2012.....	6
Décharge des administrateurs.....	6
Approbation du budget pour l'année 2013.....	6
Élection des nouveaux administrateurs.....	7

Prise des présences et vérification du quorum

Membres présents ou représentés : École du Merveilleux asbl, OHPL asbl, Mezenck asbl, Dante et Rêve asbl, Epic Events asbl, Xhodus asbl, Baronnie asbl, Xénor asbl, OV asbl, Another Medieval World asbl, Mortal Fight Circus asbl, Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire asbl, Lunargent asbl, D'Rôle d'Ere asbl, Phénix asbl, Rêve-Émotion asbl et Wild Dust asbl.

L'assemblée générale note la démission de l'asbl A La Croisée Des Chemins qui ne compte plus organiser de GN ainsi que la dissolution de Garou asbl et d'Arkham Asylum asbl.

Quorum de présence à atteindre pour que l'AG soit valide : 16 sur 23 membres.

Membres présents : 17. Le quorum est atteint.

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (dont BE Larp asbl est membre) est également présent.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Maintient des membres effectifs

Quorum : Il faut que 2/3 des membres effectifs se prononcent pour la perte du statut de membre effectif pour 2013. Le quorum est basé sur les membres effectifs 2012. Les nouveaux membres ne peuvent pas encore voter.

Vote 1 : Maintient d'Arrowhead Events vzw (Non représenté à l'AG mais encore active) :

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp asbl.

Vote 2 : Maintient de Balteria asbl (Non représenté à l'AG mais encore active) :

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp asbl.

Vote 3 : Maintient de D'un Rôle À L'autre asbl (Non représenté à l'AG mais encore active) :

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp asbl.

Vote 4 : Maintient de Les Chevaucheurs de Tonneaux asbl (Non représenté à l'AG) :

Pour : 9 et Contre : 8.

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp asbl.

Vote 5 : Maintient de Liège GN asbl (Non représenté à l'AG mais encore active) :

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp asbl.

Vote 6 : Maintient d'Oneiros vzw (Non représenté à l'AG mais encore active) :

Pour:15 et Contre : 2.

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp asbl.

Approbation des nouveaux membres

Quorum : Majorité des deux tiers des membres effectifs validés lors de la première partie.

Vote 7 : Kaernunos asbl

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.

Vote 8 : Total GN asbl

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 9 : Rêve-Émotion asbl

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.

Vote 10 : Miril asbl

Pour : 17 et Contre : 0.

Résultat : Cette asbl est désormais membre de BE Larp.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Récapitulatif des membres effectifs de BE Larp après approbation des nouveaux membres

<u>Nom de l'ASBL</u>	<u>Numéro</u>
Another Medieval World (AMW)	479.039.646
Arrowhead Events	895.369.980
Balteria	880.743.964
Baronnies	894.941.202
Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire (CCI)	460.342.796
D'Rôle D'Ere (DRE)	475.560.118
D'un Rôle À L'autre (DRAL)	811.842.983
Dante et Rêve	832.999.079
École du Merveilleux (EDM)	445.634.925
Epic Events (EE)	829.753.143
Kaernunos	897.116.574
Les Chevaucheurs de Tonneaux (LCDT)	476.088.569
Liège GN	837.874.122
Lunargent	880.254.313
Mezenck	894.941.202
Miril	895.310.295
Mortal Fight Circus (MFC)	806.724.353
Namur GN	807.682.772
OV	864.602.966
One Hit Per Location (OHPL)	837.777.023
Oneiros	454.017.309
Phénix	476.615.438
Rêve-Émotion	501.905.417
Total GN	848.637.162
Wild Dust	843.613.354
Xénor	885.618.017
Xhodus	039.173.031

Soit 21 membres présents sur 27.

Organisation de Jeunesse

BE Larp asbl est désormais officiellement reconnu comme une Organisation de Jeunesse (en abrégé OJ). Le CA est fier de pouvoir annoncer que c'est le GN en tant que tel qui a été reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et que c'est l'ensemble des activités des membres de BE Larp asbl qui ont été défendues et reconnues.

Concrètement, cette reconnaissance s'accompagne de subsides permettant à BE Larp asbl de se développer ainsi que d'autres subsides permettant l'embauche d'un permanent lié à BE Larp (le permanent actuel appartient officiellement au CJC et ne travaille pour BE Larp que par le Projet Emploi). Le CA espère pouvoir continuer de bénéficier de cette aide du CJC.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

BE Larp asbl aura également la possibilité d'obtenir un détaché pédagogique à temps plein. L'AG demande au CA un document pour « prouver » leur reconnaissance en tant qu'OJ. Celle-ci permettra entre autre d'obtenir des avantages dans la location de sites de GN.

L'AG demandé également au CA de créer une série de documents que les membres pourront remplir afin d'indiquer le nombre de journées d'activités qu'ils organisent. Cela permettra d'indiquer clairement le nombre d'activités organisés par les membres et ainsi d'éventuellement monter d'indice d'ici quatre ans.

Modification des statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur

Changement des statuts

Quorum : Majorité des deux tiers des membres effectif.

Le point 7.4. est modifié. L'article « Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année, le dernier dimanche du mois de janvier. » est remplacé par « Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année, organisée dans les trois premiers mois de l'année. »

Vote 11 : Modification des statuts :

Pour : 21 et Contre : 0.

Résultat : Les statuts sont modifiés.

Changement du Règlement d'Ordre Intérieur

Quorum : Majorité simple des membres effectifs.

Le point 1.1 est modifié. « L'AG statutaire a lieu le premier dimanche du mois de février. » est rajouté au ROI.

Vote 12 : Modification du ROI :

Pour : 21 et Contre : 0.

Résultat : Le ROI est modifié.

Approbation des comptes de l'année 2012

Quorum : Majorité simple des membres effectifs.

L'AG s'interroge sur le coût élevé du service IT. Elle engage le CA à enquêter sur les besoins des membres en matière d'IT et de voir avec eux lesquels pourraient être pris en charge par le serveur de BE Larp.

L'AG s'interroge également sur la hausse de la plupart des coûts d'AVATAR. Les nombreux vols de matériel, l'inflation ainsi que l'augmentation du confort des bénévoles et des joueurs en est la cause. L'AG demande au CA un bilan comptable plus détaillé pour les années à venir ainsi qu'une comptabilité analytique.

Le CA note bien qu'une erreur s'est glissée dans la première page du bilan interne. Le compte des insulaires est bien à 0 et non en négatif de plus de 1700 euros.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Vote 13 : Approbation des comptes de l'année 2012

Pour : 12, Abstention : 8 et Contre : 1.

Résultat : Les comptes sont approuvés.

Approbation des bilans 2012

Quorum : Majorité simple des membres effectifs.

Les bilans sont ceux présentés lors de la pré-AG : BEta Larp.

Vote 14 : Approbation des bilans 2012

Pour : 19 et Abstention : 2

Résultat : Les bilans 2012 sont approuvés.

Décharge des administrateurs

Quorum : Majorité simple des membres effectifs.

Vote 15 : Décharge des administrateurs

Pour : 19 et Abstention : 2

Résultat : Les administrateurs sont déchargés.

Départ de l'asbl Epic Event. Le nombre de présent est à présent de 20 sur 27.

Approbation du budget pour l'année 2013

Quorum : Majorité simple des membres effectifs.

Phénix fait part de son souhait de voir l'événement AVATAR investir plus dans l'embellissement du jeu (décorum, matériel de jeu,...), dans une perspective à long terme, grâce aux marges de manœuvre financière nouvelles. Si des choix doivent être faits, il faudrait plutôt privilégier l'esthétique du jeu, pour, notamment, et conformément au cahier des charges "maximiser le plaisir des participants".

L'AG demande également au CA de référencer un maximum les sites de jeu disponible en mutualisant les bonnes adresses et en mettant à jour l'annuaire des lieux disponibles pour faire du GN. L'AG précise également que tout le monde a la possibilité de rajouter et commenter les différents lieux recensés dans l'Annuaire en ligne. Cette mise à jour est donc un travail collectif. L'équipe IT précise que l'interface de l'annuaire est fonctionnelle mais perfectible.

Mezenck asbl demande également que le stock commun soit rajouté dans la liste des projets.

Vote 16 : Approbation du budget pour l'année 2013 :

Pour : 20 et Contre : 0

Résultat : Le budget est approuvé.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Élection des nouveaux administrateurs

Quorum : Majorité simple des membres effectifs.

Vote 17 : Élection de Martin Cocle (33 ans)

Pour : 20 et Contre : 0.

Résultat : Martin Cocle est élu administrateur de BE Larp pour un an.

Vote 18 : Élection de Quentin de Saint-Aubert (31 ans)

Pour : 20 et Contre : 0.

Résultat : Quentin de Saint-Aubert est élu administrateur de BE Larp pour un an.

Vote 19 : Élection de Gaël Vandezande (31 ans)

Pour : 20 et Contre : 0.

Résultat : Gaël Vandezande est élu administrateur de BE Larp pour un an.

Vote 20 : Élection de Cédric Delespaux (27 ans)

Pour : 18, Abstention : 1 et Contre : 1

Résultat : Cédric Delespaux est élu administrateur de BE Larp pour un an.

Vote 21 : Élection de Delphine Lambert (32 ans)

Pour : 20 et Abstention : 0.

Résultat : Delphine Lambert est élu administrateur de BE Larp pour un an.

Vote 22 : Élection de Daniel Bonvoisin (37ans)

Pour : 20 et Contre : 0.

Résultat : Daniel Bonvoisin est élu administrateur de BE Larp pour un an.

Vote 23 : Élection de Adrien Linchamps (26 ans)

Pour : 20 et Contre : 0.

Résultat : Adrien Linchamps est élu administrateur de BE Larp pour un an.



BE Larp – Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature, A.B.S.L.
Avenue Prekelinden, 78, 1200
Woluwe-St-Lambert – Bruxelles
Numéro de l'association : 162012001
Numéro de l'entreprise : 475429068

Arrondissement judiciaire : Bruxelles
www.larp.be - info@larp.be - +32 (0)494 07 79 16

Votre rapporteur,
Benjamin Anciaux